

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**

Actes d'urbanisme



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. dernière page : « où trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence notable.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.**

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (ou structure) : CEMEX Béton Nord-Ouest

Commune et département) : Nogent-sur-Oise (60)

Adresse : 34 rue Charles Somasco

Téléphone : 06-20-90-16-37

Fax :

Email : gregory.godvin@cemex.com

Projet : Forage industriel centrale béton Nogent-sur-Oise

1 Description du projet

Joindre si nécessaire une description plus détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

Nature du projet

Création d'un forage d'eau de 20 m de profondeur captant la nappe des sables de Cuise, pour l'alimentation en eau d'une centrale à béton.

Autorisation sollicitée

- ☐ Permis d'aménager
 ☐ Permis de construire
☐ Permis de démolir
 ☒ Déclaration préalable de travaux

Localisation

Le projet est situé sur la (les) commune(s) de : Nogent-sur-Oise

Lieu-dit : 34 rue Charles Somasco Département(s) : 60

Tout ou partie en site(s) Natura 2000 : oui ☐ non ☒ Si oui, quel sites sont concernés ?
(Compléter ci-dessous)

Nom du site	n° du site
-	- FR22
	- FR22
-	- FR22

Hors site(s) Natura 2000 : oui ☐ non ☒

A quelle distance ?	Nom du site	n° du site
A 400.m (m ou km) du site	Coteaux de l'Oise autour de Creil	- FR2200379
A (m ou km) du site	-	- FR22
A (m ou km) du site	-	- FR22

Caractéristiques du projet

Joindre dans tous les cas une carte du parcours de la manifestation sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}.

☒ Emprise au sol temporaire (phase chantier) : _____ en m²
si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

☒ < 100 m²

☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m²

☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

☒ Emprise au sol permanente: 3 m² _____ en m²
si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

☐ < 100 m²

☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m²

☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

☐ Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes : voirie et réseaux divers, espace de parking, zones de stockage, installations temporaires, ...

Décrire succinctement ces aménagements et les localiser sur la carte.

.....
.....
.....
.....
.....

Durée prévisible des travaux et période envisagée

- Durée précise si connue : 2 semaines (Jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 journée

☐ < 1 semaine

☐ ≤ 1 mois

☐ > 1 mois

- Période précise si connue :

Ou période approximative en cochant la (les) case(s) correspondante(s) :

☐ Printemps

☒ Automne

☒ Été

☐ Hiver

2 Identification des incidences potentielles du projet sur les sites Natura 2000

Incidences potentielles de travaux soumis à autorisation / déclaration au titre du code de l'urbanisme

Les caractéristiques du projet permettent d'identifier les incidences potentielles qu'il sera susceptible de générer sur les habitats naturels et les espèces animales et végétales qui sont à l'origine de la désignation de sites Natura 2000 en Picardie.

Attention : la zone d'influence d'un projet (zone pouvant être impactée) est fonction de la nature de ce projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues. La zone d'influence est donc généralement plus grande que la zone d'implantation du projet.

Le tableau suivant vous permettra d'identifier les incidences potentielles de votre projet selon sa nature et les milieux et espèces d'intérêt communautaire (IC) concernés

Cocher les cases concernées par votre projet.

Caractéristiques du projet	Incidences potentielles	Milieux et espèces sensibles
☐ Emprises sur milieu naturel	Destruction d'habitats et d'habitats d'espèce	Tous habitats et espèces d'IC
☐ Période des travaux	Dérangement d'espèces en période de reproduction / parturition / nidification	Toutes espèces d'oiseaux, chauve-souris, amphibiens
☐ Travaux sur bâtiments existants	Destruction de gîtes de reproduction, dérangement	Chauve-souris anthropophiles : Petit et Grand rhinolophes, Vespertilion à oreilles échancrées, Grand murin
☐ Rejets directs dans le milieu aquatique	Pollution des eaux, altération d'habitats	Tous habitats humides, cours d'eau, poissons, oiseaux liés au milieu aquatique
☐ Arasement de haies, bosquets,...	Destruction d'habitats d'espèces : abris, territoires de chasse,...	Triton crêté, chauve-souris, oiseaux
☐ Plantations d'ornement	Dissémination d'espèces végétales invasives	Milieux humides, pelouses
☐ Travaux d'assèchement, drainage	Disparition d'habitats et d'habitats d'espèces	Milieux humides, amphibiens
☐ Édification de murs ou clôtures à petites mailles	Rupture de connexion entre habitats d'espèce	Amphibiens : Triton crêté et Sonneur à ventre jaune
☐ Lumière permanente de nuit	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauve-souris

A COMPLETER : mise en cohérence avec les éléments du guide méthodologique

Espèces et habitats naturels objets de l'évaluation

Le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet abritent des habitats et des espèces potentiellement sensibles à votre projet.

L'évaluation des incidences doit être réalisée pour les habitats et/ou espèces qui ont justifié la désignation des sites. Ces listes sont accessibles :

- via le portail national Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr>
- via le portail régional Natura 2000 : <http://www.natura2000-picardie.fr> (en cours de construction)

Chaque espèce ou habitat a des exigences écologiques et une sensibilité particulière vis-à-vis d'un projet de manifestation. Vous trouverez les informations sur la sensibilité des milieux et des espèces présents en Picardie dans le guide méthodologique XXX (en cours d'élaboration)

Pour chaque espèce ou habitat identifié au moyen du tableau précédent, vérifier si la zone d'influence de votre projet croise l'aire de sensibilité de l'espèce ou de l'habitat.

Dans le cas où aucune aire de sensibilité n'est concernée par la zone d'influence du projet, celui-ci n'aura a priori pas d'incidences significatives sur le ou les sites Natura 2000 étudiés.

Dans le cas contraire, vous devez apprécier les incidences potentielles de votre projet au regard de son importance et des exigences écologiques des milieux et des espèces.

Vous pourrez trouver les informations utiles à cet effet :

- dans le guide XXX qui décrit notamment les aires de sensibilité de chaque espèce et habitat naturel d'intérêt communautaire présent en Picardie
- sur le site internet dédié à Natura 2000 en Picardie
- auprès des animateurs des sites Natura 2000
- auprès des services de l'État en charge de Natura 2000 : DREAL et DDT(M)

3 Incidences de votre projet

Compte tenu des analyses précédentes, décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances. Précisez si ces incidences sont significatives vis-à-vis des milieux et espèces concernées en justifiant vos conclusions.

L'analyse doit prendre en compte les effets temporaires ou permanent, directs ou indirects du projet.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Au regard de la distance, de la présence de l'Oise entre le projet et le site Natura 2000 le plus proche et de la nature des travaux (forage sur le site d'une centrale à béton), le projet n'aura aucune incidence sur le milieu naturel ou les habitats d'espèces.

.....
.....
.....
.....

Destruction ou perturbation d'espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...). Lesquelles ? :

Au regard du site (centrale à béton) et de son environnement, aucune incidence en terme de destruction ou perturbation d'espèces n'est attendue.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Décisions prises lors de l'élaboration du projet permettant de supprimer ou réduire les incidences de la manifestation :

Le projet aura d'autant moins d'incidences sur le ou les sites Natura 2000 s'il intègre le plus en amont possible les enjeux liés à la préservation du milieu naturel : adaptation des emprises, mise en défens de zones sensibles en phase de travaux, aménagements favorables aux espèces d'intérêt communautaire,...

.....
.....
.....
.....

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable ?

☒ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, vaut évaluation des incidences Natura 2000 et est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : LOOS

Signature :

Le (date) : 09/07/2026



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

INFORMATION GENERALE SUR NATURA 2000

- Consulter le **portail national Natura 2000** :

<http://www.natura2000.fr/>

- Consulter l'outil d'information cartographique **CARMEN** sur le site internet de la DREAL :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/27/synthese.map>

- Prendre l'attache de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** - DDT(M)
-du département concerné :

INFORMATION RELATIVE AUX SITES NATURA 2000 EN PICARDIE

- Consulter les **fiches de sites région Picardie** pour connaître la liste des habitats et espèces présents sur chaque site :

Sur le portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions>

- Consulter le **DOCOB du site** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=655

- Contacter l'**animateur** du site :

Coordonnées disponibles auprès de la DDT(M) ou de la DREAL.